



The logo for 'NAMIBIA GAZ LINE' is set within a rectangular frame. At the top, the word 'NAMIBIA' is written in white, blocky letters against a blue background. Below it is a yellow sun with rays. A diagonal white line separates the blue top section from a bottom section with a red and green background. The word 'GAZ' is in large red letters on the left, and 'LINE' is in large red letters on the right. In the center, between 'GAZ' and 'LINE', is a globe with a red vintage car driving across it. At the bottom, the text 'VIVRE AU QUOTIDIEN LA VOITURE ANCIENNE' is written in black, blocky letters.

DOSSIER D'INSCRIPTION



REGLEMENT DE PARTICIPATION

1. DEFINITION

L'association SAVANE AVENTURE organise en NAMIBIE, avec le concours de la revue GAZOLINE, deux rallyes à bord des Itlis de l'association dénommés : **NAMIBIA GAZOLINE**.

2. DATES

Les deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE** auront lieu du **18 AU 31 OCTOBRE 2014** et du **2 AU 15 NOVEMBRE 2014**. Départ et arrivée de Walvis Bay.

3. CIRCUIT

Les deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE** se dérouleront sur des routes goudronnées et des pistes. Le parcours est tracé sur des voies cartographiées. Un road-book est distribué au départ. Outre des informations pratiques, il contient les cartes et indications pour suivre le parcours, étape par étape.

4. REPAS, HEBERGEMENT

Le droit d'engagement comprend les hébergements en hôtels et lodges de Walvis Bay à Walvis Bay, les dîners, les petits-déjeuners, le pique-nique de Sandwich Harbour, les déjeuners à Fish River Canyon et à Sesriem, les apéritifs organisés à Twyvelfontein, Stampriet et Aus, des safaris photos en 4x4 avec ranger organisés à Erindi, Stampriet et Aus, une balade matinale avec guide à Fish River Canyon, une excursion avec guide à Sossusvlei et une excursion avec guide à Sandwich Harbour.

5. DEROULEMENT DU RALLYE

Les deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE** ne sont en aucun cas des courses de vitesse. Entre le départ et l'arrivée de chacune des étapes, toutes notions de compétition et de chronométrage sont exclues. Il n'y aura donc aucun classement. Les participants ont obligation de respecter les consignes de sécurité données par le Comité d'organisation et de respecter scrupuleusement le code et la signalisation routière du pays.

Le Comité d'organisation insiste sur l'attention toute particulière qui devra être vôtre lors des traversées de villes ou villages, ainsi sur le respect des limitations de vitesse.

6. VEHICULES

Pour ces deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE** l'association met à la disposition des participants un véhicule 4x4 Itlis, appartenant à l'association. Leur utilisation fait l'objet d'une convention entre l'association et les

adhérents participants à ces deux rallyes. Leur nombre a été limité à douze.

7. PARTICIPANTS

Le nombre de participants est fixé à deux personnes par véhicule.

8. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

Chaque participant devra présenter les documents suivants :

- Certificat médical effectué chez son médecin traitant.
- Permis de conduire et permis de conduire international (obligatoire en Namibie, il s'obtient gratuitement en Préfecture, sur simple demande écrite).

9. SECURITE

Chaque équipage doit être équipé de :

- 1 téléphone portable (avec réseau monde pour la période du rallye).

10. ASSISTANCE MEDICALE

Une assistance médicale est présente sur le circuit et à chaque étape. Nous avons, par ailleurs, contracté une assurance rapatriement des personnes auprès du groupe Elvia/Mondial Assistance. Le coût de cette assurance est de 1 % du prix total de l'inscription.

11. ASSISTANCE VEHICULES

■ Chaque participant assure l'entretien de son propre véhicule et s'engage à vérifier, chaque matin avant le départ, les niveaux et l'état des pneumatiques.

■ L'association dispose de deux véhicules d'assistance, un 4x4 double cabine et un Itlis. En cas d'immobilisation d'un des véhicules mis à disposition, les participants auront le choix entre poursuivre le rallye à bord de l'Itlis de secours ou du 4x4 de l'assistance. Lorsque le parcours s'effectue en groupe, l'assistance est présente en début ou en fin de convoi. Lorsque le parcours est libre (notamment dans le parc d'Etosha), les participants s'engagent à circuler à au moins deux véhicules. Tous les Itlis sont équipés d'un crochet de remorquage, permettant de tirer le véhicule qui aurait des difficultés.

12. DROITS D'ENGAGEMENT ET CALENDRIER

Chaque participant aux deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE** doit être membre de l'association SAVANE AVENTURE.

■ La cotisation 2014 a été fixée à 40 € par l'Assemblée Générale de mars 2013. Si la

cotisation n'a pas déjà été réglée, elle devra l'être pour que l'inscription puisse être validée.

■ Le prix d'engagement a été fixé à 3.100 € par personne en chambre double.

■ Assurance rapatriement = 1 %.

Calendrier

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 15 décembre 2013 et closes le 28 février 2014.

Après le 28 février, et s'il reste encore des places, la période d'inscription pourra être prolongée, mais un supplément de 10 % sera exigible. **Un seul règlement par équipage sera accepté.**

Afin de simplifier le travail administratif, le règlement sera effectué en deux fois, les deux chèques devant accompagner l'inscription.

■ Premier acompte encaissable à l'inscription : 2.000 € par personne, assurance rapatriement comprise, hors cotisation à l'association.

■ Deuxième chèque du solde qui ne sera encaissé, au plus tôt, que le 1^{er} août 2014.

L'inscription comprend à partir de Walvis Bay et jusqu'au retour à Walvis Bay :

■ Mise à disposition d'un véhicule 4x4 Itlis pour deux personnes.

■ Hébergement en hôtels et lodges, dîners, petits-déjeuners, pique-nique à Sandwich Harbour.

■ Déjeuner à Fish River Canyon et à Sesriem.

■ Apéritifs à Twyvelfontein, Stampriet et Aus, safaris photos en 4x4 avec ranger organisés à Erindi, Stampriet, Fish River Canyon (balade matinale), Aus, le petit déjeuner panier à Sossusvlei avec guide anglophone et une excursion avec guide à Sandwich Harbour.

■ Assurance Responsabilité Civile organisateur.

■ Assurance rapatriement des personnes.

■ Assurance du véhicule.

■ Remise des documents : Carnet de route, autocollants, road-books, etc.

L'inscription ne comprend pas :

■ Les vols à destination et au départ de Walvis Bay et les taxes d'aéroport.

■ Le carburant du véhicule et péages.

■ Les boissons.

■ Les droits d'entrée des parcs de Twyvelfontein, Forêt pétrifiée, Etosha, Fish River Canyon et Sossusvlei.

■ Les dépenses de nature personnelle, pourboires (guides, rangers, chauffeurs, extras...).

■ Le repas du midi.

13. ANNULATION

Les inscriptions seront validées le 1^{er} mars 2014. Avant cette date, tous les acomptes



REGLEMENT DE PARTICIPATION

encaissés pourront être intégralement remboursés en cas de désistement.

A partir du 1^{er} mars et avant le 1^{er} mai 2014, les versements effectués seront remboursés, déduits d'une somme équivalant à 10 % du montant versé.

Passé le 1^{er} mai, aucun acompte ne pourra être remboursé. Il est cependant convenu entre les parties que ces règles peuvent être assouplies si un équipage prend la place de celui qui se désiste. Dans ce cas, les acomptes seront remboursés, déduits d'une somme forfaitaire de 150 € par personne. Enfin, une fois le départ donné, aucun remboursement ne pourra être effectué pour cause de désistement.

Le Comité d'organisation pourra, pour des raisons de sécurité, cas de force majeure ou tout autre motif, annuler le rallye sans avoir à justifier du motif de sa décision. Le montant du remboursement ou le report du rallye à une date ultérieure sera déterminé par une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Savane Aventure.

La cotisation de 40 € restera acquise à l'association Savane Aventure dans tous les cas.

14. ASSURANCE DE L'ORGANISATEUR

Conformément à la réglementation française relative à l'organisation et à la vente de voyages et séjours, Titre VI du décret n° 94-490 du 15/06/94 de la loi n° 92/645 du 13/07/92, l'association SAVANE AVENTURE a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile de type professionnelle auprès de la Société MMA sous le numéro 113 710 557 en cas de fautes imputables à l'organisation. Ce contrat garantit la responsabilité civile et ses conséquences pécuniaires incombant au voyageur par application de la législation du pays parcouru, RC et défense pénale, frais de recherche et sauvetage.

L'association a par ailleurs souscrit une assurance responsabilité civile au titre des organismes sans but lucratif et organisme de tourisme. Il pourra être fourni, sur simple demande, le tableau des montants des garanties d'assurance. Cette couverture de l'association ne couvre pas les risques dont le participant serait tenu personnellement responsable.

15. DROITS & PUBLICITE

L'organisation autorise aux participants : la diffusion de tous reportages, photos, images de télévision, à condition de ne pas nuire à

l'image des deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE** et à ses organisateurs. L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos, les images, les reportages du raid et de ses participants pour toute utilisation médiatique ou publicitaire.

16. EN CAS DE PANNE

En cas de panne ou d'immobilisation, les équipages devront rester près de leur véhicule et seront invités à monter dans le véhicule d'assistance, l'organisation se chargeant de tracter le véhicule immobilisé jusqu'à la fin de l'étape.

17. LIMITATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR RALLYE

Le nombre d'engagés est limité à douze équipages pour chacun des deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE**. Les premiers inscrits seront engagés en priorité, puis dans l'ordre d'adhésion à l'Association Savane Aventure. Une fois le nombre atteint, les demandes suivantes seront mises en attente sur une liste, et pourront bénéficier du désistement d'un participant déjà inscrit, dans leur ordre d'arrivée.

21. RESPONSABILITE

Chaque participant est tenu de se conformer aux consignes du comité d'organisation, lequel ne peut être tenu responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative

personnelle imprudente. Chaque participant reconnaît prendre conscience des risques inhérents au caractère particulier de ce genre de manifestation. Il déclare assumer ces risques et renonce à rechercher la responsabilité du Comité d'organisation pour tout accident, vol, dommages aux biens ou aux personnes, maladie,... Ces engagements seront opposables aux ayants-droit de chaque participant.

22. AGREMENT

Conformément à la décision de la commission mentionnée à l'article L.141-2 du code du tourisme l'association SAVANE AVENTURE est immatriculée au Registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM076120012 auprès de ATOUT FRANCE. Cette immatriculation s'accompagne d'une garantie financière apportée par le CIC et d'une assurance contractée auprès de MMA (voir Article 14).

23. LITIGE

Pour tout règlement de litige, seul le tribunal de ROUEN sera compétent.

SAVANE AVENTURE

15 rue Picot
76530 GRAND-COURONNE
T. 00.33.(0)2.35.67.66.14 ou
00.33(0)6.81.10.79.49
<http://africa.gazoline.net>
savane.aventure@orange.fr



MISE À DISPOSITION D'UN ILTIS

Sur cette édition, l'Association Savane Aventure met à disposition douze véhicules ILTIS lui appartenant. Ils sont réservés exclusivement à des membres de l'association à jour de cotisation. Il ne s'agit en aucune manière d'une location au sens classique du terme, mais de la possibilité offerte aux adhérents de disposer d'un véhicule adapté au parcours, acheminé par voie maritime en Namibie et dont les adhérents assureront l'entretien, le ravitaillement en carburant et participeront aux éventuelles réparations. Ils seront utilisés sur les deux rallyes et devront être rendus à l'association nettoyés, avec un minimum de 10 litres d'essence dans le réservoir, et dans l'état où il leur a été confié.

En participant à l'un des deux rallyes **NAMIBIA GAZOLINE**, les participants s'engagent à prendre le plus grand soin du véhicule qui sera mis à leur disposition et reconnaissent assumer les risques inhérents à ce type de rallye. Ils reconnaissent que le risque de panne fait partie intégrante du principe de mise à disposition, et qu'ils n'en tiendront pas rigueur à l'association, s'engageant à aider à la réparation ou à accepter la solution de remplacement imposée par les événements (utilisation d'un autre Iltis ou, si celui-ci est déjà réquisitionné, poursuite du rallye à bord du véhicule d'assistance).

Les participants s'engagent par ailleurs à respecter stricto sensu les recommandations de l'organisation en matière de sécurité, notamment sur les conditions de circulation dans les parcs et l'obligation faite de conserver les portes en place et fermées, quelles que soient les circonstances.

RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION D'UN ILTIS

Article 1 - DEFINITION

L'association SAVANE AVENTURE met à disposition des véhicules ILTIS afin de participer aux rallyes touristiques qu'elle organise.

Article 2 - MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Les membres de l'association intéressés devront répondre aux conditions suivantes :

1. être âgés de plus de 25 ans ;
2. être titulaires du permis de conduire depuis plus de 5 ans.

Article 3 - SELECTION

La sélection des candidats se fera par une réunion des membres du bureau, cette commission se réservant le droit de refuser toute candidature sans avoir à justifier sa décision.

Article 4 - CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

La mise à disposition s'entend comme suit : transport du véhicule entre son point d'attache et le lieu de départ du rallye, assistance technique du véhicule, assurance Responsabilité Civile. Le carburant et l'entretien restent à la charge de l'équipage. Cette mise à disposition n'est en aucun cas assimilable à une location.

Article 5 - DESCRIPTIF DU VEHICULE

Le Iltis est un véhicule 4x4 tout terrain, il est

propulsé par un moteur essence Volkswagen de 1.700 cm³ provenant de Golf ou Jetta. Sur route, il fonctionne en mode propulsion 4x2, sur terrain difficile, il est possible d'enclencher la traction-avant. Il possède également un blocage de différentiel AV et un blocage de différentiel AR en cas de patinage des roues. Il est doté d'une boîte à 4 rapports et est muni d'une vitesse lente pour les terrains très difficiles. Son poids en ordre de marche est de 1.400 kg. Sa vitesse de croisière sur route est d'environ 100 km/h. La contenance du réservoir est de 80 litres, sa consommation est d'environ 12 l/100 km sur route et d'environ 15 l en tout terrain. Un jerrycan supplémentaire de 20 litres est fixé à l'ARG du véhicule. Sa carrosserie est constituée d'une caisse en acier, d'un arceau de sécurité quatre points, avec capotage et portes en bâche plastifiée. Il possède deux ceintures de sécurité, deux sièges AV, la partie AR est réservée aux bagages qui doivent être attachés par des sangles.

Article 6 - PRISE EN MAIN DU VEHICULE

Avant la prise en main du véhicule, un briefing concernant son utilisation et son entretien journalier sera assuré.

Article 7 - ENTRETIEN

L'équipage s'engage à procéder à un minimum d'entretien journalier du véhicule

(contrôle des niveaux, pression des pneus, nettoyage du filtre à air après le passage sur piste poussiéreuse). En cas de panne, l'équipe d'assistance interviendra, l'équipage devra rester présent pendant la réparation.

Article 8 - PANNES IRREMEDIABLES

En cas de panne irrémédiable, soit un véhicule de secours sera proposé, soit l'équipage terminera le rallye dans le véhicule d'assistance.

Article 9 - CONDITIONS D'UTILISATION

Le conducteur s'engage à conduire « en bon père de famille » et à respecter le Code de la route. En cas de constat d'une mauvaise conduite du véhicule soit par le non respect du Code de la route soit par une très mauvaise utilisation du véhicule, un premier avertissement sera donné puis en cas de récidive, le conducteur sera sommé de laisser le volant à son équipier ou à un membre de l'équipe d'assistance.

Article 10 - RESTITUTION

Le véhicule devra être rendu propre, les niveaux vérifiés et avec un minimum de 10 litres d'essence dans le réservoir. Une fiche de travaux éventuels à effectuer sera remplie au moment de la remise du véhicule.



FICHE D'INSCRIPTION

Cadre réservé à l'organisation

SI VOUS AVEZ UNE PRÉFÉRENCE SUR L'ÉDITION COCHER LA CASE CORRESPONDANTE.

- SESSION 1 : 18 AU 31 OCTOBRE** **SESSION 2 : 2 AU 15 NOVEMBRE**
 Si je choisis cette date, c'est que je n'ai pas le choix Faute de place disponible sur la session que j'ai choisie, j'accepte d'intégrer l'autre session

PARTICIPANTS

	CONDUCTEUR 1	CONDUCTEUR 2
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Profession		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Nationalité		
Téléphone domicile		
Téléphone bureau		
Portable utilisé sur le rallye		
Email		
N° Passeport ou n° CI		
Si passeport : Date de validité		
Si passeport : Lieu d'obtention		
N° Permis Conduire		
Date d'obtention		
Lieu d'obtention		
Groupe sanguin		
COUCHAGE SOUHAITÉ*	<input type="checkbox"/> 1 GRAND LIT (matrimonial) <input type="checkbox"/> 2 LITS SÉPARÉS <input type="checkbox"/> INDIFFÉRENT	
Personnes à prévenir en cas d'urgence	Tél.	Tél.

* Dépend uniquement des disponibilités dans les hôtels et lodges.

- Je déclare avoir lu le règlement et l'accepter sans réserve.
 Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche d'inscription, avoir lu et approuvé le règlement du **NAMIBIA GAZOLINE**. Je décharge les organisateurs de toute responsabilité pour tous dommages corporels ou matériels, causés aux tiers ou à eux-mêmes quelles que soient les conditions.

Date

Signature

NB : les renseignements portés sur cette fiche sont confidentiels et nous nous engageons à ne pas les communiquer à un tiers



CALCULEZ VOTRE REGLEMENT

Cadre réservé à l'organisation

Pré-inscription	Confirmé	Règlements		Annulé	N°
Le :	Le :	1	€	Le :	
		2	€		

PARTICIPANTS

■ Par personne (hors billet avion).....3.100 €

DATES DE REGLEMENT

■ Premier versement : 2.000 € par personne, assurance comprise (ATTENTION : Si vous avez déjà versé l'acompte de 1.000 € par personne lors de la pré-inscription, déduisez

cette somme du premier versement. Vous n'aurez donc plus qu'à faire un versement de 1.000 € par personne).

■ Deuxième versement : solde. Les deux versements doivent être joints à l'inscription (voir règlement).

REGLEMENT

COÛT TOTAL

PILOTE 1	€
PILOTE 2	€
TOTAL	€
Assurance rapatriement : TOTAL x 1 %	€
COÛT TOTAL	€

ECHEANCIER

1. PREMIER VERSEMENT : 2.000 € * par personne	€
Déduire l'acompte déjà versé	- 2.000 €
RESTE A PAYER :	€
2. DEUXIEME REGLEMENT : SOLDE **	€

* Assurance rapatriement comprise.

** Chèque à joindre avec votre inscription. Il ne sera encaissé qu'au 1^{er} août 2014.

EXEMPLE POUR UN EQUIPAGE DE DEUX PERSONNES AYANT DÉJÀ VERSÉ UN ACOMPTÉ LORS DE LA PRÉ-

INSCRIPTION : $3.100 \times 2 = 6.200 \text{ €} + 62 \text{ € (assurance rapatriement)} = 6.262 \text{ €}$.

Premier versement = $2 \times 2.000 = 4.000 \text{ €} - 2.000 \text{ € (acompte déjà versé)} = 2.000 \text{ €}$.

Deuxième versement = $6.262 - 4.000 = 2.262 \text{ €}$.

SI VOUS RÉGLEZ PAR VIREMENT, FAITES BIEN PRÉCISER
VOTRE NOM ET LE NUMERO DE VOTRE EQUIPAGE

Un seul règlement par équipage (TOUJOURS AU MÊME NOM) à effectuer par chèque bancaire ou postal, ou virement* à l'ordre de ASSOCIATION SAVANE AVENTURE et envoyé à l'adresse suivante : ASSOCIATION SAVANE AVENTURE, 15 rue Picot, 76530 Grand-Couronne (France).

* CIC HAUTE NORMANDIE ASSOCIATIONS - 4 PLACE JACQUES LELIEUR - 76000 ROUEN
CODE IBAN : FR76 3002 7174 1200 0200 0650 111 - CODE BIC : CMCIFRPP

SAVANE AVENTURE - 15 rue Picot - 76530 GRAND-COURONNE - T. 00.33.(0)2.35.67.66.14 ou 00.33(0)6.81.10.79.49
http://africa.gazoline.net - Mail : savane.aventure@orange.fr



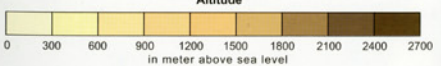
RALLYE NAMIBIA GAZOLINE 2014

LA CARTE DU PARCOURS EN NAMIBIE



Published by:
Projects & Promotions
Est. 1994
Tel: +264 64 571 376
Fax: +264 64 571 379
Email: proprom@iafrica.com.na

Boundaries		Traffic	
	International boundary		Major route
	Regional Boundary		Minor route
	Name of region		Main road
	Nature reserve		District road
	Restricted diamond area		Tarred road
Settlements			Salt road
	< 100 000		Gravel road
	> 30 000		only 4 x 4 vehicle
	> 10 000		Distance in kilometres
	> 5 000		Road pass / Pass
	> 2 000		Service station / uncertain
	> 1 000		Frontier crossing / No entry
	< 1 000 (estimated)		Railway / under construction
			International Airport
			Airfield
			Harbour
WINDHOEK	Capital		Tourism
MARIENTAL	Regional centre		Accommodation
USAHOS	Town		Rest Camp
Aranos	Rural settlement		Place of interest
Hydrography			Town of interest
	River		
	Rivier		
	Lake / Dam		
	Pan		
	Swamp		



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DES OPERATEURS DE VOYAGES ET DE SEJOURS : IM076120012



LE PROGRAMME



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DES OPÉRATEURS DE VOYAGES ET DE SÉJOURS : IM076120012

JOUR 1 18 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE

ARRIVÉE À WALVIS BAY

Arrivée à Walvis Bay, sur la côte ouest de la Namibie, le seul port en eau profonde du pays. Récupération des voitures et installation à l'hôtel, situé face à la baie, les pieds dans l'eau ou presque, à 500 mètres du petit port de plaisance et du club nautique local. La baie est fréquentée par des colonies de flamands roses, mais elle doit son nom aux baleines (en afrikaan, baleine se dit Walvisbaai) qui viennent trouver un peu de calme dans leur migration alimentaire. Il est très aisé de se retrouver dans une ville construite à l'américaine, avec des rues adoptant des numéros, 1st street, 2nd street, etc. Seules les avenues ont un patronyme, Sam Nujoma Drive, Independence Avenue, ... Le centre est, en fait, une longue avenue qui démarre au bord de mer pour s'achever sur la route principale, après avoir longé le township. Pas grand chose à y voir. Les magasins sont européens, et vous pourrez faire des courses au supermarché, par exemple au Pick&Pay. Attention, dans ceux-ci, on ne vend pas d'alcool. Comme vous le constaterez, les boissons alcoolisées sont toujours vendues à côté, dans un espace qui leur est entièrement dédié : ça s'appelle un "bottle store", au cas où vous auriez à demander à un local. Attention : en Namibie, la vente d'alcool est interdite entre le samedi 13h et le lundi matin.

C'est ici, à Walvis Bay, que vous achèterez l'adaptateur qui vous permettra de recharger

tous vos gadgets électriques et électroniques (coût moyen : entre 2 et 4 euros).

JOUR 2 19 OCTOBRE - 3 NOVEMBRE

WALVIS BAY / TWYVELFONTEIN

Nous longeons le bord de mer pour remonter sur Swakopmund, ville à l'architecture allemande où l'on peut acheter des pierres (précieuses) au magasin Krystal. Pour tout vous dire, nous ne l'avons jamais trouvé malgré les tours et détours. Nous avons préféré poursuivre notre route jusqu'à Cape Cross pour nous pénétrer de l'odeur des centaines d'otaries qui vivent là, entassées sur quelques centaines de mètres. Nous n'avons pas prévu ce détour dans notre parcours, mais, si vous le souhaitez, nous

pourrons l'inclure. A voir sur le moment. Nous bifurquons vers le Damaraland, pour longer le Brandberg, via Uis, dernière station-service avant longtemps. Le but de la journée, c'est Twyvelfontein et ses peintures rupestres. Notre Lodge est dans un lieu somptueux, à quatre kilomètres seulement de ces gravures. Vous pourrez y admirer le coucher du soleil au cours d'un apéritif organisé au sommet d'un rocher.

JOUR 3 20 OCTOBRE - 4 NOVEMBRE

TWYVELFONTEIN / OKAUKUEJO

En retrouvant la route principale, nous filons sur Khorixas (stations-service nombreuses). Mais avant d'y arriver, petit détour par la Forêt pétrifiée et ses troncs fossilisés





pouvant atteindre 30 m de hauteur et 6 m de circonférence, à moitié enfouis dans le grès. Attention : le site officiel est à une quarantaine de kilomètres après avoir bifurqué vers Khorixas, sur la gauche. Mais sur la droite, vous verrez souvent de petits panneaux en bois indiquant la Petrified Forest. Il s'agit en fait de propriétés privées qui possèdent quelques arbres fossilisés, où on vous fait payer le prix fort pour en voir très peu. Le site officiel est, lui, indiqué par un panneau marron, comme tous les lieux et parcs à visiter.

Nous filons, à travers des pistes très roulantes (mais attention au passage d'animaux), vers le Parc Etosha où nous entrerons par la Anderson Gate. Halte obligatoire pour récupérer le papier indiquant votre heure d'entrée dans le parc. Nous poursuivons la piste jusqu'à Okaukuejo, l'un des camps installés près d'un point d'eau, ce qui sera bien agréable car, à la nuit tombée, nous pourrions aller voir les animaux venir s'abreuver. Dès que vous serez arrivés à Okaukuejo, vous pourrez prendre possession de votre chambre mais vous devrez surtout payer pour avoir le droit de circuler, et pour deux journées. C'est une sorte de permis qui, lorsque nous y étions, était de 90 Rands par jour. Il est important d'arriver assez tôt car l'idée est de faire déjà un petit tour dans le parc (on n'a plus le droit de circuler en voiture une fois la nuit tombée) pour apercevoir girafes, éléphants, oryx, gnous, autruches, springboks et autres lions qui cohabitent. Balade libre mais attention : il est obligatoire de garder les portes fermées et formellement interdit de descendre de son véhicule. Et lorsque vous arrivez sur un spot (point d'eau), coupez immédiatement le moteur et soyez patient. La beauté sauvage se mérite.



JOUR 4 21 OCTOBRE – 5 NOVEMBRE

OKAUKUEJO / MOKUTI

Journée libre dans le parc d'Etosha. Seule obligation : être sorti avant l'heure qui vous sera indiquée lorsque vous quitterez Okaukuejo et qui correspond au coucher du soleil. Vers 18 h à cette période de l'année. Baladez-vous à deux ou trois équipages, pas plus, vous éviterez ainsi d'apeurer la faune. Vous pourrez pique-niquer dans les espaces sécurisés qui ont été aménagés le long du parcours dont vous ne devrez jamais sortir. Les pistes sont balisées, surveillées, et parfaitement identifiées. Les points d'eau sont tous indiqués et vous aurez une carte à disposition pour n'en manquer aucun. Le soir, nous nous retrouverons dans un lodge, situé juste à droite après être sorti du parc. Un endroit superbe.

JOUR 5 22 OCTOBRE – 6 NOVEMBRE

MOKUTI / ERINDI

Nous quittons le parc Etosha pour prendre une piste qui nous ramène sur du goudron. Il faudra être prudent car des centaines de phacochères paissent sur les bas-côtés, et ils n'ont toujours

pas compris qu'il fallait regarder à droite et à gauche avant de traverser. Nous laisserons le plateau du Waterberg sur notre gauche pour traverser Otjiwarongo, ville administrative située à mi-chemin de la capitale, Windhoek, et de la frontière angolaise. L'activité y est intense, les stations-service abondantes, les banques et les magasins également. Il faudra d'ailleurs penser à y faire les pleins (carburant mais également pour les appoints pour le pique-nique). Nous quitterons le goudron plus au sud, à Kalkfeld, pour nous diriger vers la plus grande réserve privée de Namibie, Erindi. 79.000 hectares avec, au centre, notre lodge. Nous y serons attendus pour un safari à bord de 4x4 spécialement aménagés, avec un ranger, à la découverte de lions (on l'espère !), girafes, impalas, deek-deek, babouins, rhinocéros, oryx, buffles, hippopotames... Le lodge est aménagé aux abords d'un plan d'eau où l'on peut voir des crocodiles, hippopotames, phacochères, springboks, se vautrer dans la boue, plonger ou simplement se reposer.

JOUR 6 23 OCTOBRE – 7 NOVEMBRE

ERINDI / STAMPRIET

Petit déjeuner en assistant au réveil des hippopotames, on a connu pire ! Mais pas question de traîner, une longue étape nous attend. Au point que nous éviterons soigneusement Windhoek, la capitale du pays, pour filer vers le sud et bifurquer ensuite vers le désert du Kalahari. Terre ancestrale des Bushmen, ce désert est à cheval entre la Namibie et le Botswana, mais nous ne resterons qu'à sa lisière. Il nous faudra arriver assez tôt, parce que nous y avons prévu un safari en 4x4 aménagé, avec guide et apéritif au sommet





d'une dune pour assister au coucher du soleil et voir encore quelques animaux sauvages. Il faudra en profiter parce qu'en dehors des zèbres, oryx ou springboks, ils vont désormais se faire rares.

JOUR 7 24 OCTOBRE - 8 NOVEMBRE

STAMPRIET/CANON ROADHOUSE

Nous voici à mi-parcours. Vous devriez en avoir pris plein les yeux côté faune. La deuxième partie qui vous attend est essentiellement dédiée à la beauté et la variété des paysages. Vous en avez déjà eu un avant-goût, ça va aller crescendo. Nous quittons Stampriet pour longer

encore un peu le désert du Kalahari et ses dunes rouges pour rallier Keetmanshoop, faisant une petite halte dans la forêt de Kokerboom, monument national, abritant des arbres à carquois (d'où le nom du lieu, en langage bushman). Ils sont ici plusieurs centaines regroupés au cœur de pics rocheux sculptés par l'érosion. Cinq kilomètres plus loin se trouve le Giant Playground où l'on peut rencontrer des damans, les plus proches cousins vivants de l'éléphant.

Notre lodge est particulier. Situé à une trentaine de kilomètres du site de Fish River Canyon, il a été conçu par un amoureux des

voitures anciennes. Je ne vous en dis pas plus, nous y resterons suffisamment longtemps pour en profiter.

JOUR 8 25 OCTOBRE - 9 NOVEMBRE

FISH RIVER CANYON

Vous pensiez que vous auriez droit à une journée de repos ? C'est vous qui voyez. Nous restons certes deux nuits dans notre lodge, mais il y a tellement à voir. Nous avons ainsi prévu une balade au petit matin, avec petit-déjeuner en route, à travers des pistes magnifiques tracées dans la montagne. Retour en fin de matinée au lodge et, l'après-midi, balade libre à Fish River Canyon. Le haut plateau s'y est cassé, créant une cassure gigantesque, longue de plusieurs dizaines de kilomètres, au bas de laquelle coule un minuscule filet d'eau, la Fish River. Beaucoup de visiteurs le comparent au Canyon du Colorado, c'est tout dire. Attention, ne faites pas comme nous : n'oubliez pas de payer le droit d'entrée, à droite en entrant sur le site.

JOUR 9 26 OCTOBRE - 10 NOVEMBRE

CANON ROADHOUSE / AUS

Nous n'avons reconnu qu'une partie de cette étape, ajoutée au dernier moment pour équilibrer les distances. Après avoir quitté notre lodge, nous descendons vers la frontière sud-africaine, et nous ferons sans doute une halte à Ai-Ais pour prendre un café, pas pour goûter à ses sources thermales. Le lieu est reposant et c'est d'ici que partent les courageux qui souhaitent se balader, à pied, dans le canyon. Nous filons ensuite sur Aus, avec, dans l'idée, de voir les chevaux sauvages du Namib, dans la plaine de Garub, à 20 km de Aus, sur la route de Lüderitz. Il sont à peine plus de 200, et descendent des chevaux domestiques abandonnés par les colons allemands venus du Cap. Leur morphologie s'est adaptée aux conditions terribles (vent fort, 70 °C au plus chaud de l'été, - 5 °C en décembre). Le film Crinière au vent, une âme indomptable (Sergey Bodrov, 2001), raconte l'histoire de l'un d'entre eux. En fin de journée, nous avons prévu un safari photo, ponctué d'un apéritif avec les paysages des montagnes de Tiras en toile de fond.

JOUR 10 27 OCTOBRE - 11 NOVEMBRE

AUS / SESRIEM

Départ de Aus pour Helmeringhausen où il sera plus que temps de faire le plein si vous avez





omis de le faire à Aus. Le hameau est petit, mais face à la station, il y a un guest-house où l'on sert un excellent café et du strudel. A côté, un musée d'agriculture (une épave de voiture le signale) que l'on peut visiter. Demander la clé au guest-house. Nous bifurquons ensuite par une piste jalonnées de portes qu'il faut ouvrir et fermer, et nous croiserons sans doute des kudus (vous devez commencer à bien apprécier sa chair, vous en mangez depuis dix jours !). La piste serpente à travers un paysage aride mais superbe. Le soir, nous faisons halte à Sesriem, au pied des dunes de sable rouge, rose ou ocre selon l'heure du jour, le sable se mélangeant aux collines granitiques. Ce sont les plus vieilles du monde. A partir du lodge, vous pourrez faire des balades à pied ou, si le cœur vous en dit, grimper au sommet de l'une d'entre elles pour la faire chanter.

JOUR 11 28 OCTOBRE – 12 NOVEMBRE

SOSSUSVLEI

Le départ sera matinal (5 h) pour assister au lever du soleil sur les dunes de Sossusvlei où nous prendrons le petit déjeuner. Certaines s'élèvent à plus de 300 m (Big Daddy) et nous serpenterons entre elles, s'essayant à l'escalade (à pied) pour découvrir des paysages époustouflants, notamment un gigantesque lac asséché. Nous visiterons également la vallée des arbres morts de Dead Vlei et terminerons par le canyon de Sesriem, formé par la rivière Tshauchab qui a fini par perdre son combat contre les dunes et ne se jette plus dans l'Atlantique depuis le milieu du XIXe siècle. Retour au lodge et après-midi libre.

JOUR 12 29 OCTOBRE – 13 NOVEMBRE

SESRIEM / WALVIS BAY

Sur la route qui nous ramène à Walvis Bay,

arrêt à Solitaire pour acheter des pâtisseries chez Moose et admirer les carcasses de voitures qui décorent le lieu. Nous poursuivrons la piste vers Walvis Bay et passerons le Tropique du Capricorne dont les panneaux, en principe, comportent toujours les autocollants Gazoline apposés lors de notre reconnaissance. En arrivant sur Walvis Bay, nous marquerons un arrêt sur la droite, pour grimper à l'assaut (à pied) de la Dune 7. Impressionnant, avant de retrouver notre hôtel au bord de l'eau.

JOUR 13 30 OCTOBRE – 14 NOVEMBRE

SANDWICH HARBOUR

Balade avec nos Iltis dans les dunes au sud de Walvis Bay. Avec un guide, car tout est extrêmement réglementé. Pas question de quitter la trace que son 4x4 va faire, ni de baguenauder. Le lieu est très surveillé, à juste raison. C'est tout simplement magique. Les dunes tombent directement dans la mer et la faune y est omniprésente. Nous croiserons sans

doute des springboks avant de déjeuner dans la lagune de Sandwich Harbour. Un pique-nique avec champagne sud-africain, huîtres locales (elles sont produites dans la baie même), salade et autres douceurs. Le tout avec le seul bruit des vagues en fond sonore, des flamands roses et des cormorans dans la lagune. Et, si le cœur vous en dit, vous pourrez plonger une tête dans une eau cependant très fraîche ! Le retour se fait par un autre chemin et, suivant la marée, peut-être pourrons-nous longer la côte pour arriver par les salines. Nous serons de retour en début d'après-midi, largement à temps pour laver les Iltis et les préparer pour le groupe suivant. Car oui, c'est fini... Ou presque.

JOUR 14 31 OCTOBRE – 15 NOVEMBRE

DÉPART DE WALVIS BAY

Les meilleures choses ont une fin. Il faut songer à repartir les amis, mais il nous reste encore une matinée pour profiter de ces derniers moments en Namibie...





RALLYE NAMIBIA GAZOLINE 2014

PIECES A JOINDRE A VOTRE INSCRIPTION

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RENVOYÉ

- FICHE D'INSCRIPTION
- 1 PHOTO D'IDENTITÉ PAR PARTICIPANT AVEC NOM AU DOS
- CERTIFICAT MÉDICAL OU LETTRE DE DÉCHARGE
- FICHE DE CALCUL DU REGLEMENT
- DEUX CHEQUES PAR ÉQUIPAGE : LE PREMIER ENCAISSABLE À L'INSCRIPTION (PREMIER VERSEMENT), LE DEUXIÈME ENCAISSABLE À PARTIR DU 1ER AOÛT 2014 (SOLDE).

SI VOUS N'AVEZ PAS ADHÉRÉ À L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2014

Remplissez le bulletin d'adhésion joint au dossier et renvoyez-le avec votre règlement séparé.

- BULLETIN D'ADHÉSION (CHAQUE PARTICIPANT DOIT ÊTRE MEMBRE)
- CHEQUE (UN SEUL CHEQUE PAR ÉQUIPAGE)

**LE DOSSIER NE SERA PAS VALIDÉ S'IL MANQUE
UN SEUL DES DOCUMENTS MENTIONNÉS CI-DESSUS.**



ASSOCIATION DECLAREE, REGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

BULLETIN D'ADHÉSION 2014

Immatriculation tourisme
IM07620012

Les rallyes organisés par SAVANE AVENTURE sont strictement réservés aux adhérents de l'association à jour de cotisation. L'assemblée générale de mars 2013 a porté le montant de cette cotisation à 40 euros pour l'année 2014. Elle est exigible au 1^{er} janvier de l'année civile. Elle est ramenée à 1 euro symbolique pour les enfants de moins de 15 ans.

<p>Je soussigné(e) M., Mme, Mlle</p> <p>N° d'adhérent</p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>ADRESSE COMPLETE :</p> <p>PAYS :</p> <p>TELEPHONE :</p> <p>TELEPHONE MOBILE :</p> <p>E-MAIL :</p> <p>Désire adhérer à l'association SAVANE AVENTURE en qualité de membre pour l'année 2014. Date : Signature</p>	<p>Je soussigné(e) M., Mme, Mlle</p> <p>N° d'adhérent</p> <p>NOM :</p> <p>PRENOM :</p> <p>ADRESSE COMPLETE :</p> <p>PAYS :</p> <p>TELEPHONE :</p> <p>TELEPHONE MOBILE :</p> <p>E-MAIL :</p> <p>Désire adhérer à l'association SAVANE AVENTURE en qualité de membre pour l'année 2014. Date : Signature</p>
--	--

Mon (mes) enfant(s)

.....

.....

.....

Souhaite(nt) adhérer en qualité de membre(s) associé(s) pour l'année 2014.

N° d'adhérent

N° d'adhérent

N° d'adhérent

Je règle ma (mes) cotisation(s) soit :

40 € x adultes = + 1 € x enfants =



Par chèque bancaire ou postal, ou virement* à l'ordre de ASSOCIATION SAVANE AVENTURE envoyé à l'adresse suivante :
ASSOCIATION SAVANE AVENTURE, 15 rue Picot, 76530 Grand-Couronne (France).

* CIC HAUTE NORMANDIE ASSOCIATIONS - 4 PLACE JACQUES LELIEUR - 76000 ROUEN

CODE IBAN : FR76 3002 7174 1200 0200 0650 111 - CODE BIC : CMCIFRPP